

Qualité de l'air et foyers

*Conseil de quartier de l'aéroport
Comité Qualité de l'air*

Nicole Thibault
Alain Michard

10 Décembre 2013

Introduction

L'objectif est de sensibiliser les citoyens aux problèmes causés par le chauffage au bois et les foyers extérieurs et de réduire leur impact au niveau santé, sécurité et environnement.

Sujets de discussion

Les poêles à bois et les foyers extérieurs en lien avec:

- La protection de la santé publique
- La prévention des incendies
- La qualité de l'air

Santé

- Il est interdit de fumer à l'extérieur des lieux visés par la **Loi sur le tabac** dans un rayon de neuf mètres de toute porte communiquant avec l'un de ces lieux.
- 8% de mortalité due au SMOG dans la Ville de Québec

Santé (suite)

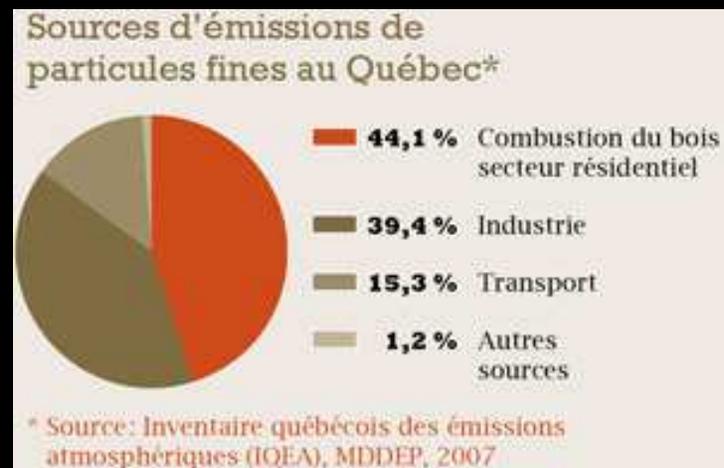
- Particules émises par le chauffage au bois de très petite taille, soit moins de 2,5 micromètres.
- Une partie reste dans les poumons, et ce pour toujours.

Sécurité

- Gare à la créosote !
- Il n'y a pas de fumée sans pollution.
- CO - Danger

Environnement

- Au Québec, le chauffage résidentiel au bois est responsable de 44,1% des émissions de particules fines provenant des activités humaines.



Environnement (suite)

- Un poêle à bois non certifié émet autant de particules fines dans l'atmosphère en 9 heures qu'une automobile parcourant 18 000 kilomètres.

Secteur Champigny

- Situation particulière
- 1 maison sur 3 utilise le chauffage au bois dans le quartier Champigny
- Sonde dans la cour de l'école Primevères

Développement durable,
Environnement,
Faune et Forêts

Québec

Évolution des composantes



Les cinq polluants susceptibles d'être utilisés pour calculer l'indice ne sont pas mesurés dans toutes les régions ou tous les secteurs.

Normes et règlements

Appareils de chauffage au bois:

- EPA
- ACNOR B415.1

Normes et règlements (suite)

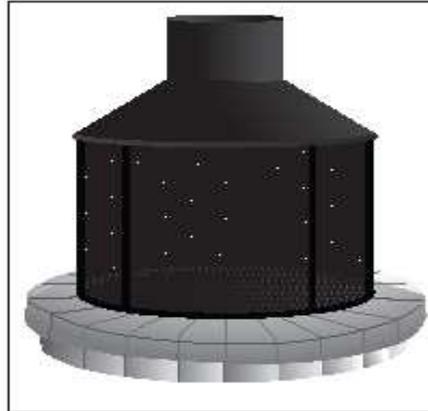
Foyer extérieur:

- Villes pionnières: exclusions totales
- Des règles à suivre.

foyer extérieur

170

Normes applicables à l'installation d'un
foyer extérieur



Localisation

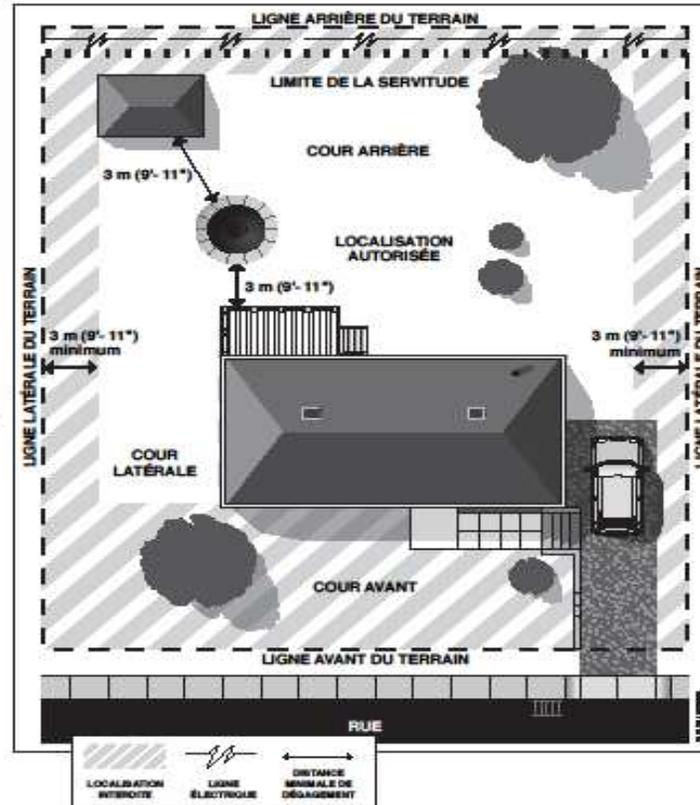
- cour latérale ou arrière
- cour avant secondaire à l'extérieur de la marge avant

Distance de dégagement

- 3 m (9' 11") d'une limite de propriété
- 3 m (9' 11") d'un bâtiment ou d'une construction comportant un revêtement combustible (clôture, terrasse, etc.)

Note

- l'âtre et la cheminée doivent être munis d'un pare-étincelles
- aucun accélérateur ni aucune matière dérivée ou fabriquée à partir de pétrole ne doit être utilisé dans un foyer extérieur
- le foyer extérieur ne peut être utilisé pour incinérer des déchets ou des résidus de construction
- lorsqu'il est allumé, un foyer extérieur doit être constamment sous surveillance d'un adulte, et ce, tant qu'il n'est pas éteint de façon à ne plus constituer un risque d'incendie



MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une interprétation des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Division de la gestion du territoire de votre arrondissement ou visitez le www.ville.quebec.qc.ca



Conclusions

- Pour notre santé, notre sécurité, notre environnement...
- Pour la santé, la sécurité, l'environnement de nos voisins...
- Posons des gestes « Éco-civiques »

Démarche proposée et actions

- Campagne de sensibilisation bi-annuelle
 - ◆ Automne: chauffage au bois
 - ◆ Printemps: foyers extérieurs
- Communiqués aux médias et collaboration avec autres organismes.

Indicateurs

- MEQ - Indice de la qualité de l'air (IQA)

<http://www.iqa.menv.gouv.qc.ca/contenu/index.asp>

- MSSSQ - Projet pilote de Cote air santé – Québec et ses environs

<http://www.coteairsante.qc.ca/DetailRegion.aspx?Id=QUET&lang=fr>

Bibliographie

Association pulmonaire

http://www.lung.ca/protect-protegez/pollution-pollution/outdoor-exterior/heating-chauffage_f.php

Blogue Jean-François Rouleau

<http://www.jeanfrancoisrouleau.ca/blogue/2012/06/12/bien-profiter-dun-feu-de-foyer-exterieur/>

Le chauffage au bois - Ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/air/chauf-bois/>

OFEV - Office fédéral de l'environnement – Confédération suisse

<http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/03233/index.html?lang=fr>

OMS – Organisation Mondiale de la Santé

http://www.who.int/topics/air_pollution/fr/

Revue Cour et Jardins - Juin 2012

<http://maison.lapresse.ca/cour-et-jardin/201206/18/01-4536013-foyers-exterieurs-de-plus-en-plus-dinterdits.php>

Municipalité de St-Amable

<http://www.st-amable.qc.ca/reglementation/foyers-exterieurs.php>

Ville de Blainville

<http://blainville.ca/citoyens/reglements-et-permis/foyer-exterieur/>

Ville de Boisbriand

<http://www.ville.boisbriand.qc.ca/services-aux-citoyens/reglements-et-permis/feux-exterieurs/foyer-exterieur.html>

Ville de Chambly

<http://www.ville.chambly.qc.ca/index.php/2010/12/foyers-exterieurs/>

Ville de Deux-Montagnes

<http://www.ville.deux-montagnes.qc.ca/pages/foyers%20exterieurs.pdf>

Ville de Drummondville

<http://www.ville.drummondville.qc.ca/medias/doc/ssid/Feux%20de%20foyers%20ext%C3%A9rieurs%20-%20R%C3%A9glementation%20Mai%202012.pdf>

Bibliographie (suite)

Ville de Gatineau

[http://www.gatineau.ca/page.asp?p=securite_publicue/pompiers/prevention/foyers_poel
es_combustion_lente_etc](http://www.gatineau.ca/page.asp?p=securite_publicue/pompiers/prevention/foyers_poel
es_combustion_lente_etc)

Ville de Laval

[http://www.ville.laval.qc.ca/wlav2/docs/folders/portail/fr/guichet_municipal/publications/re
glements/depliant_foyer_ext.pdf](http://www.ville.laval.qc.ca/wlav2/docs/folders/portail/fr/guichet_municipal/publications/re
glements/depliant_foyer_ext.pdf)

Ville de Mascouche

[http://ville.mascouche.qc.ca/upload/documents/PDF-Information-FOYER-EXTERIEUR-
20120412.pdf](http://ville.mascouche.qc.ca/upload/documents/PDF-Information-FOYER-EXTERIEUR-
20120412.pdf)

Ville de Montréal

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8717,97021870&_dad=portal&_schema
=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8717,97021870&_dad=portal&_schema
=PORTAL)

Ville de Notre-Dame-Des-Prairies

<http://www.notre-dame-des-prairies.org/index.jsp?p=144>

Ville de Québec

<http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/conseils/fiche15.aspx>

Ville de Repentigny

[http://ville.repentigny.qc.ca/Communiques/Nouvelles-dispositions-a-la-reglementation-
sur-les.aspx](http://ville.repentigny.qc.ca/Communiques/Nouvelles-dispositions-a-la-reglementation-
sur-les.aspx)

Ville de Saint-Basile-le-Grand

[http://www.ville.saint-basile-le-grand.qc.ca/vie-democratique/reglements/642-allumage-
feu-plein-air](http://www.ville.saint-basile-le-grand.qc.ca/vie-democratique/reglements/642-allumage-
feu-plein-air)

Ville de Sainte-Julie

http://www.ville.sainte-julie.qc.ca/cgi-bin/index.cgi?page=c3_3_4_15&langue=fra

Ville de Sherbrooke

[http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fr/sous-site/environnement/famille-et-habitation/feux-
de-foyers-exterieurs/](http://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fr/sous-site/environnement/famille-et-habitation/feux-
de-foyers-exterieurs/)

Ville de Varennes

<http://www.ville.varennes.qc.ca/une/20100413-interdits>